

## **RoseÉclat (Région Ougadougou, Burkina Faso)**

*Un article du journal de l'ONG allemande "Welthungerhilfe", ("Welternährung", 1er trimestre en 2015), a attiré mon attention sur madame Touré, et sur son entreprise RoseÉclat dirigée et fondée au Burkina Faso.*

**14.05.2015** - Je visite avec Mme Touré les ateliers de production de RoseÉclat près d'Ougadougou. Malgré l'Ascension, la production de fruits secs (mangues) tourne à plein régime. 17 appareils de séchage (1700€ par machine) sont en action. On produit dans 2 ateliers près d'Ougadougou. La production annuelle est d'à peu près 20 tonnes. En plus des mangues, on y transforme aussi des ananas, des bananes et des papayes... ainsi que des légumes. Par exemple, des oignons sont finement coupés ou vendus sous forme de poudre. Tous les fruits et légumes proviennent de plantations biologiques certifiées par le groupe européen *Écocert*. Les fruits secs, mousses et confitures sont bios. On ajoute des conservateurs seulement aux jus.

Mme Touré a commencé son entreprise avec 7 collaborateurs.

Au moment de mon séjour travaillaient 47 saisonniers dans l'entreprise à côté de 12 employés occupés toute l'année. Les derniers sont compétents, avant tout, pour le service de comptabilité et la commercialisation. Dans la saison de récolte, ce sont au total environ 70 saisonniers - des femmes qui obtiennent un revenu régulier alors pour 6 mois.

Mme Touré coopère avec des groupements (associations organisées de coopératives paysannes) afin d'avoir un seul interlocuteur pour une surface arable relativement grande. *RoseÉclat* exporte des fruits essentiellement vers la France, la Hollande et la Grande Bretagne de grossistes.

Aussi son fils travaille dans l'entreprise; il a étudié l'économie en France. Mme Touré est titulaire d'un diplôme universitaire en droit international. Elle a commencé avec un capital initial de 1000€ et un crédit auprès de sa famille au sens large. Les banques étaient et sont très hésitantes à l'octroi de crédits. Les conditions au Burkina à présent: 9 ½% pour des crédits d'investissement, 13 ½% pour des crédits aux comptes courants concernant la gestion ordinaire de l'entreprise; Mme Touré doit payer même pour des crédits d'hypothèques encore 7% (en comparaison: en Allemagne, en 2015, environ 2%). Cependant, des crédits à des conditions d'hypothèques sont difficiles à obtenir parce qu'il n'y a que rarement une inscription au cadastre pour des terrains en Afrique occidentale.

Mme Touré veut agrandir l'entreprise sur les terrains que j'ai visités. Les murs extérieurs de la construction ont déjà été montés. On a l'intention d'y transformer les fruits de deuxième qualité. Par exemple, ils serviraient à la fabrication de jus de fruits ou de mousses. Ainsi les femmes pourraient y avoir un emploi pour plus de 6 mois et seraient rémunérées pour le temps correspondant. Mme Touré pense qu'il serait alors possible d'allonger d'au moins 2 mois l'emploi des collaboratrices.

J'ai l'impression que Mme Touré souhaite que je participe au cofinancement de ses projets de constructions. En contrepartie, elle promet de créer des emplois supplémentaires.



Tri de mangues - Mme Touré, Rainer Gruszczyński avec son chauffeur Dodo - Appareils à sécher des fruits

**15.05.15** - Ougadougou. Mme Touré et moi rendons visite à Monsieur Toe dans le bureau de Welthungerhilfe (WHH). Il est Administrateur National et chef adjoint de WHH pour l'Afrique occidentale. Il dit clairement, ce n'est pas lui qui soutient *RoseÉclat*. La WHH ne peut que soutenir les pauvres et leurs représentants, pas des entreprises privées. La WHH s'est adressé à Mme Touré car cette dernière est en contact avec différents groupements / producteurs qui lui fournissent des fruits et légumes. Pour améliorer son travail dans l'espace rural du Burkina, la WHH a su utiliser les contacts personnels et professionnels de Mme Touré avec les représentants des groupements. De plus, elle est appréciée en tant que présidente d'une association agricole et c'est volontiers qu'on lui demande conseil.

Visite du deuxième atelier de *RoseÉclat* qui se trouve aussi à Ouagadougou. On y transforme des ananas en jus de fruits. En outre, on y trie des feuilles d'hibiscus - mais seulement à partir de novembre pour une durée de 3 ou 4 mois. Ces feuilles, utilisées pour des parfums mais de préférence pour le thé, sont exportées en Europe comme le jus d'ananas. Ces produits sont essentiellement vendus dans les magasins de produits diététiques. A présent il n'y a pas d'exploitation dans ce deuxième site de production, car les fruits n'ont pas encore été récoltés. J'y rencontre le comptable de *RoseÉclat*. Sur ma demande, il m'informe que le taux de capital propre de l'entreprise fait environ 80%. Mme Touré m'informe aussi de l'achat d'un verger situé à 300 km d'Ougadougou. Le terrain n'apparaît pas encore dans le livre foncier. Elle ne possède pas encore les papiers nécessaires pour effectuer cette démarche. Je lui explique clairement que grâce à sa solvabilité, elle ne devrait pas avoir de problème pour l'obtention d'un crédit. Elle est de cet avis mais les conditions (cf. en haut) ne sont pas acceptables pour *RoseÉclat*, car ses marges bénéficiaires sont encore trop faibles.

Site web de *RoseÉclat* : [www.rose\\_eclat.com](http://www.rose_eclat.com)